

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

ETI50532 – 29/2/24

**FORUM DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET COMMÉMORATION DE L'ÉDITION
2021 DE LA JOURNÉE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE**

NOTE D'ORIENTATION

Thème :

***Le rôle de l'intégration continentale dans l'accélération de la reprise économique
africaine après la pandémie de la Covid-19***

**Département du développement économique, du commerce, de l'industrie et des
mines
Commission de l'Union africaine
Juillet 2021**

A. INTRODUCTION ET CONTEXTE

1. Le Programme d'intégration de l'Afrique est inscrit dans le Traité d'Abuja (1991) et a pour objectif global de réaliser une communauté économique africaine au niveau continental, en six étapes, notamment le renforcement de la coopération sectorielle et la création de zones de libre-échange régionales, l'établissement d'une union douanière continentale, un marché commun et une union monétaire et économique. Il est entendu que la consolidation du marché commun dépendra de la libre circulation des personnes, du droit de résidence et du droit d'établissement.
2. Une étape historique pour l'intégration régionale en Afrique a été enregistrée le 1^{er} janvier 2021 avec le début des échanges commerciaux dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La vitesse remarquable des négociations, de la signature, des ratifications et de l'entrée en vigueur de l'accord de la ZLECAf s'est déroulée entre juin 2015 et mai 2019 et est sans précédent dans l'histoire des traités de l'UA, juste après l'Acte constitutif de l'Union.
3. Malgré l'adoption et la mise en œuvre de la ZLECAf, les résultats obtenus dans la réalisation des objectifs du traité d'Abuja restent plutôt mitigés, les CER se trouvant à des stades différents de mise en œuvre du traité. En outre, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que les citoyens africains ordinaires comprennent et s'approprient le processus d'intégration régionale.
4. C'est dans cette veine, que lors de leur 12^e Sommet extraordinaire sur le lancement de la phase opérationnelle de la ZLECAf à Niamey, au Niger, le 7 juillet 2019, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont décidé que le 7 juillet de chaque année soit désigné comme « Journée de l'intégration africaine » pour célébrer les principales réalisations atteintes dans le processus d'intégration régionale et continentale, et aussi pour délibérer sur les leçons critiques apprises, en vue de relever les défis rencontrés. La première commémoration de la Journée africaine de l'intégration a eu lieu du 12 juin au 9 juillet 2020.
5. La mobilisation et l'enthousiasme observés lors de la première commémoration de la Journée de l'intégration africaine en 2020 témoignent clairement de l'importance que les dirigeants de l'Union africaine attachent à l'accélération de l'intégration régionale et continentale telle qu'elle est inscrite dans le traité d'Abuja.
6. Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a enregistré un taux de croissance de 4,6 % en moyenne, malgré un environnement économique et financier international défavorable. L'actuelle pandémie de la Covid-19 a plongé le continent dans sa première récession depuis 25 ans. Face à la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales due à l'endiguement des gouvernements, aux mesures de restriction mises en place pour combattre la Covid 19 et aux faiblesses structurelles inhérentes aux économies africaines caractérisées par des petits marchés sous-développés et fragmentés, la pandémie actuelle de la Covid-19 a une fois de plus exposé et exacerbé la vulnérabilité des économies africaines.

7. Dans la perspective d'atteindre l'objectif de croissance annuelle de 7 % fixé par l'Agenda 2063, les États membres de l'Union africaine s'accordent de plus en plus sur le rôle que l'intégration régionale peut jouer pour favoriser une croissance inclusive et une transformation structurelle.

8. La commémoration de la 2^{ème} édition de la Journée africaine de l'intégration aura lieu du 7 au 9 juillet 2021. Au cours de cette commémoration, la Commission de l'UA organisera également le Forum sur l'intégration africaine, comme recommandé par la réunion du Comité technique spécialisé (CTS) sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, lors de sa réunion tenue à Yaoundé (Cameroun) du 5 au 8 mars 2019, qui a demandé à la Commission de l'Union africaine (CUA) d'organiser, chaque année, un Forum sur l'intégration africaine.

9. Ces journées de commémoration offriront une plate-forme qui garantira une large participation de tous les acteurs aux niveaux national, régional et continental, y compris les États membres, les CER, la diaspora africaine, les partenaires du développement, les universités, le secteur privé, la société civile, les femmes et les jeunes, afin de maintenir vivant le rêve d'une Afrique unifiée, prospère et pacifique, tel qu'inscrit dans le traité d'Abuja et l'Agenda 2063.

B. OBJECTIFS

10. L'objectif global de la commémoration est de délibérer sur la manière d'utiliser l'intégration comme un outil de relance économique du continent pour ***mieux reconstruire ensemble après la pandémie de la Covid-19***.

11. Les objectifs spécifiques des commémorations de la Journée de l'intégration africaine en 2021 sont les suivants :

- ❖ fournir une plate-forme où les principaux acteurs, y compris les CER, les décideurs politiques, le secteur privé, la société civile, discuteront ouvertement des défis auxquels l'intégration régionale et continentale est confrontée, en vue de fournir des solutions pratiques pour les surmonter ;
- ❖ encourager la participation des citoyens en vue de susciter un engagement indéfectible en faveur de l'intégration régionale en Afrique ;
- ❖ créer un nouvel état d'esprit positif sur l'importance de l'intégration comme outil pour accélérer la reprise économique après la pandémie de la Covid-19 pour ceux qui vivent sur le continent et dans la diaspora ;
- ❖ célébrer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme d'intégration africaine, notamment le lancement de la ZLECAf et sa mise en œuvre ;

- ❖ réfléchir et partager les leçons apprises, en vue d'accélérer la réalisation de la Communauté économique africaine ;
- ❖ faire le point sur les principales initiatives lancées lors de la commémoration en 2020 de la Journée de l'intégration africaine ;
- ❖ recueillir les avis de toutes les parties prenantes concernées par la formulation et la mise en œuvre de stratégies clés pour renforcer la coordination des projets d'intégration régionale et continentale ;
- ❖ favoriser la réalisation d'un processus et d'un programme d'intégration de l'Afrique plus rapides en vue de réaliser la transformation structurelle de l'Afrique pour un développement économique inclusif et durable, comme indiqué dans l'« *Agenda 2063 pour l'Afrique que nous voulons* » ;
- ❖ Permettre à la Commission de l'Union africaine de plaider en faveur de la ratification rapide, de l'entrée en vigueur et de la mise en œuvre effective du protocole sur la libre circulation des personnes afin de compléter et de garantir le succès de la ZLECAf ;
- ❖ communiquer ses projets et programmes d'intégration et renforcer le mécanisme permettant d'améliorer le dialogue avec les citoyens africains sur les questions relatives au processus d'intégration régionale africaine, ainsi qu'explorer les possibilités de coopération avec les parties prenantes concernées pour une réalisation plus rapide du programme d'intégration ;
- ❖ sensibiliser la population aux avantages de l'intégration ainsi qu'à l'état de l'intégration régionale et continentale ; et
- ❖ Identifier les principaux défis auxquels sont confrontés les citoyens africains dans le processus d'intégration ainsi que les mesures nécessaires pour les relever dans leur intérêt.

C. THÈME DU FORUM

12. Le thème des commémorations de l'édition 2021 de la Journée africaine de l'intégration est « ***Le rôle de l'intégration économique continentale dans l'accélération de la reprise économique africaine après la pandémie de la Covid-19*** ».

D. QUESTIONS À ÉTUDIER

13. La commémoration comprendra un certain nombre d'activités, couvrant entre autres :

- ❖ La situation de l'intégration régionale en Afrique ;
- ❖ La diffusion du rapport sur l'intégration africaine 2021 ;
- ❖ Les discussions sur les programmes d'intégration africaine ;
- ❖ Intégration des marchés : modalités pratiques et mise en œuvre réussie de la ZLECAf ;
- ❖ Les défis rencontrés dans la mise en œuvre du programme d'intégration régionale et continentale ;
- ❖ La publication de déclarations conjointes du président de l'Union, du Président de la Commission de l'UA et du Champion de la ZLECAf ;
- ❖ Le lancement et le suivi de programmes et d'initiatives en matière d'intégration régionale ; et
- ❖ La libre circulation des personnes, le droit de séjour et le droit d'établissement.

E. RÉSULTATS ATTENDUS

14. Les résultats suivants sont attendus :

- ❖ Promouvoir la participation civique pour une mise en œuvre inclusive du programme d'intégration régionale de l'Afrique. Cela est essentiel pour favoriser la popularisation de l'idée d'intégration régionale et promouvoir une large appropriation et participation des citoyens ;
- ❖ Encourager les processus coordonnés d'élaboration des politiques par le biais d'un dialogue inclusif afin d'identifier les moyens appropriés, pratiques et efficaces d'accélérer l'intégration continentale, notamment en abordant les questions relatives à la souveraineté, qui se sont avérées entraver le processus d'intégration accélérée ;
- ❖ Améliorer l'évaluation pour une meilleure formulation des politiques par la production d'un rapport de réunion et d'un rapport d'étape sur la mise en

œuvre des initiatives lancées lors de la commémoration de l'édition 2020 de la Journée de l'intégration africaine ;

- ❖ Améliorer la compréhension et la sensibilisation des Africains sur le continent et dans la diaspora sur les questions d'intégration, et la ZLECAf en particulier, et l'état actuel de sa mise en œuvre ;
- ❖ Renforcer la volonté politique et le leadership en faveur de l'intégration de l'Afrique par des actions de sensibilisation ciblant les États membres de l'UA afin d'accélérer la ratification, l'intégration dans les lois africaines et la mise en œuvre des instruments juridiques de l'UA liés à l'intégration continentale, notamment le protocole à la Communauté économique africaine sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement ;
- ❖ Créer un élan pour accélérer la conclusion des traités et protocoles en suspens, y compris ceux liés à la création de trois institutions financières proposées par l'Union africaine (à savoir la Banque centrale africaine, la Banque africaine d'investissement et le Fonds monétaire africain), entre autres ; et
- ❖ Renforcer la coopération entre les institutions de l'Union africaine, les CER et les États membres en matière d'intégration régionale.

F. PARTICIPATION

15. Le Forum sur l'intégration africaine 2021 attirera des participants issus des États membres de l'Union africaine, de la Commission de l'UA, des institutions spécialisées de l'UA, des CER, des institutions du système des Nations unies et d'autres partenaires de coopération au développement, des institutions financières africaines, du secteur privé, des universitaires, des professionnels, des jeunes, des femmes, de la société civile, de la diaspora, des institutions de recherche et des groupes de réflexion, entre autres.

G. DATE ET LIEU

16. La commémoration de l'édition 2021 de la Journée de l'intégration africaine se tiendra en présentiel et en ligne du 7 au 9 juillet 2021. Les rencontres en présentiel auront lieu à N'Djamena, Tchad.

H. FORMAT DES ACTIVITÉS DE COMMÉMORATION

17. Le Forum sera organisé comme suit :

- i) Débats structurés autour de sessions plénières et de sessions parallèles sur des sujets à identifier ;

- ii) Une session spéciale consacrée au partage d'expériences entre la Commission de l'UA, les CER et les autres participants ;
- iii) Une journée culturelle qui capture la diversité culturelle des régions africaines ;
- iv) Le lancement des initiatives et compétitions d'intégration régionale avec des démonstrations et des interactions en direct ; et
- v) La sensibilisation des médias sous forme de déclarations et de points de presse ;

18. Afin de souligner et de célébrer l'importance de la participation de toutes les parties prenantes dans la construction de l'intégration régionale en Afrique, les différentes catégories de parties prenantes (les institutions de l'UA, y compris le Secrétariat de la ZLECAf, les communautés économiques régionales, le secteur privé, la société civile, les institutions de recherche, la diaspora africaine...) auront la possibilité de diriger certaines activités du programme, sous la coordination de la Commission de l'UA.

I. LA RÉPARTITION DES TÂCHES

19. Le Forum sera organisé par la Commission de l'UA en collaboration avec les principaux partenaires suivants : Secrétariats des CER, Secrétariat de la ZLECAf, AUDA-NEPAD, CEA, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), Banque africaine de développement, Banque africaine d'exportation et d'importation, Conseil africain des affaires, Chambre de commerce panafricaine, Initiative AfroChampions, Groupe AeTrade, Trade Law Centre et autres.

J. CONTACTS

Pour de plus amples informations, prière de prendre contact à l'adresse suivante :

African Union Commission, Department of Economic Development, Trade and Mining
P.O. Box 3243

Addis Ababa, Ethiopia

Tel: +251-11-551 7700

Fax: +251-11-551 8718

Email: NtagandaM@africa-union.org

MauyakufaM@africa-union.org

KpakoM@africa-union.org

MukwankaS@africa-union.org